

CPES 2025 2026

MUSIQUE ANCIENNE

DÉROULEMENT DES ETUDES

- > 2 à 3 ans
- > 750 heures au moins à valider, soit 125h par semestre sur 3 ans

CPES 1 / CPES 2

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

Dominante

- > Instrument
- > Travail avec accompagnateur (pour les disciplines concernées)

Complémentaire culture

- > Formation Musicale 3C2
- > 1 module de culture générale au choix sur 2 semestres parmi :
Analyse, Histoire de la musique
- > **Ateliers culture musique ancienne** répartis sur la 1ère année (2h par semaine)

- > **Accords et tempéraments**
- > **Contrepoint improvisé XV et XVIème**
- > **Danse baroque**
- > **Gestuelle / Prononciation restituée**
- > **Lecture de fac simile**
- > **Lecture de traités**
- > **Ornementation italienne XVIIème**
- > **Rhétorique**

Complémentaire Mise en situation artistique

- > Musique de chambre
- > Projets de classe et/ou de département (selon les préconisations de l'équipe enseignante)

Complémentaire Environnement professionnel et culturel

- > Conférences : 2 par an
- > Rencontres professionnelles : 1 par an
- > Forum des métiers : 1 fois dans le cycle

CPES 3 DISCIPLINES OBLIGATOIRES

- > Instrument + Travail avec accompagnateur
- > Musique de chambre
- > Projet de classe et/ou de département

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU CYCLE

Enrichir son cursus selon son projet

- > Modules spécifiques et pratiques d'ensemble ouverts à toutes et tous
- > Masterclass hors dominante

Aller à la rencontre des publics, créer, découvrir

Création, médiation, projets transversaux, concerts, spectacles ...

EVALUATION

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu.

Chaque discipline, module, atelier, masterclass, conférence, rencontre pro, projet ou prestation publique crédite des heures.

Une validation des acquis antérieurs est possible pour la Formation Musicale (FM) et les disciplines de culture. Elle se fait au cas par cas, sur demande et sur présentation de justificatifs (provenant d'un CRR, CRD, Licence musicologie ou établissement équivalent à l'étranger)

POSSIBILITE DE VALIDER UN DEM ou DNEM EN PARALLELE

- > UV instrumentale (Représentation publique devant jury extérieur)
- > UV FM 3C2
- > UV musique de chambre (4 semestres)
- > UV culture générale : 1 module au choix sur 2 semestres parmi *Analyse, Histoire de la musique*
- > UV culture musique ancienne : l'ensemble des ateliers culture musique ancienne à valider obligatoirement l a 1ère année

L'UV instrumentale peut être présentée deux fois dans le parcours.

Le DEM (ou DNEM) est obtenu quand toutes les UV sont validées.